

Entreprise d'accueil	Entreprise extérieure
Nom de l'entreprise : BERENGIER DEPOLLUTION	EE: Garondeau
Adresse : Chantier de COGNAC-CHÂTEAUBERNARD	Adresse: Champblanc 16370 Cheras Pichonnet
Responsable travaux : MR CALAIS	Responsable: M ^r Chavviere Tanguy
Correspondant chantier : MR LUKASIEWICZ	Correspondant intervention: M ^r RICHE Alain
Tel : 06.37.95.00.30	Tel: 06.33.26.94.60
Horaire d'ouverture : Le lundi de 13h00 à 17h30 – Du mardi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30	Date et heure de l'intervention : Jours ouvrables à partir de 12h00
Début de l'intervention : 17/04/2023	Fin de l'intervention: 21/04/2023

Définition de l'opération :

Chargement <input checked="" type="checkbox"/>	Déchargement <input checked="" type="checkbox"/>	Protocole permanent (Opération répétitive) <input type="checkbox"/>
Transport <input type="checkbox"/>		
L'opération est réalisée par : Entreprise d'accueil <input type="checkbox"/> Entreprise de livraison <input checked="" type="checkbox"/> Fournisseur <input checked="" type="checkbox"/>		
Caractéristiques des véhicules utilisés		
Type de véhicule	Véhicule de transport : VUL Camion semi-remorque avec benne TP / 8x4 / 6x4/ Plateau / Porte Char / Tracteur-benne	
Aménagement / équipement	Les camions doivent être équipés conformément à la réglementation en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> - Plaque service, - Gyrophares, - Bips de recul, - Barre anti-encastrement, - Extincteur 6kg Les véhicules doivent être à jour des contrôles réglementaires et les chauffeurs en possession des documents obligatoires. <ul style="list-style-type: none"> - Permis PL - FIMO ou FCO à jour - Licence de transport - Conformité ADR 	
Nature de la marchandise	Explosifs, matériaux en tout genre	
Précautions particulières compte tenu de la nature des marchandises	Conformité avec l'ESP Respect de l'intégralité des emballages, de leurs marquages et de l'arrimage	

Conditions d'accès au site	
Avant accès du site	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance des mesures de prévention et signature du protocole par l'employeur ou son représentant ainsi que par les chauffeurs - Port des EPI (casque, lunette, chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants).
Lors de l'accès au site	<ul style="list-style-type: none"> - Le correspondant du chantier accompagne les chauffeurs afin d'indiquer le circuit à empreinter et le lieu de chargement. - Accès à zone pyrotechnique : Information par le chef de chantier du plan de cheminement, arrêt de l'activité pyrotechnique lors de l'intervention, signature du registre à l'arrivée et au départ. - Dépose du téléphone portable aux installations de chantier ainsi que les articles fumeurs. - Dans le cas d'essai sur place, il doit obligatoirement suivre les consignes de l'accompagnant.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Accès hors zone pyrotechnique : Le correspondant du chantier accompagne les chauffeurs afin d'indiquer le circuit à emprunter et le lieu de chargement.- Information par le chef de chantier du plan de cheminement et signature du registre à l'arrivée et au départ. |
|--|---|

Pièces jointes : consigne de sécurité véhicules bennes.

Organisation des secours

En cas d'accident :

	Incendie / accident	Accident	Informez impérativement le correspondant de site en premier
	Pompier	SAMU	
Depuis un poste fixe	18	15	
Depuis un portable	112	112	

Sauveteurs Secouristes du Travail

Les secouristes sont repérables car ils portent un casque vert
Une trousse de secours est disponible dans le véhicule du chef de chantier et à chaque poste de travail.

Plan de circulation et accès



Accès par l'entrée base.
Les chauffeurs de camion seront récupérés au poste d'entrée par un personnel habilité.
N° d'appel : 06.37.95.00.30

ANALYSE DE RISQUE

Risques généraux sur le chantier	Mesures de prévention
Risques généraux chantier	Port des EPI : - Casque - Chaussures de sécurité - Vêtement de travail sont obligatoires - Gilet haute visibilité
Bruit	Conduite du véhicule cabine et vitre fermée. Port obligatoire de protections auditives
Chute de hauteur (dénivelés)	Interdiction de s'approcher des déclivités. Montée et descente du PL avec 3 points d'appui.
Chute d'objets	Le chauffeur reste dans la cabine pendant le chargement
Utilisation d'engins	Posséder : Permis adapté au type véhicule. Aucun engin BERENGIER DEPOLLUTION ne peut être prêté sans autorisation écrite de l'encadrement de chantier VGP à jour obligatoire
Chute de plain pied	Chantier maintenu PROPRE ET RANGE Ne laisser pas les câbles dans les accès
Utilisation d'outils	Avec autorisation du chef de chantier
Raccordement aux réseaux (électrique, pression, eau...)	Sans objet
Incendie Explosion	Suivre les consignes du chef de chantier
Produits chimiques	Sans objet
Co-activité non prévue	Pas d'activité pyrotechnique Evacuation du personnel non nécessaire

Risques généraux propres au chantier	Mesures de prévention
Circulation sur et à proximité du site	Accompagnement obligatoire. Respect du code de la route et de la signalisation d'approche du chantier Gyrophare obligatoire sur tous les véhicules (voir feux de détresse sur le véhicule) Priorité aux engins et PL en charge - circulation à droite Vitesse limitée à 30 km/h Garder une distance de sécurité de 30 m entre les véhicules Interdiction de s'approcher à moins de 5 m d'un déblai.

Risques propres à la livraison d'explosif	Mesures de prévention
RESPECT DES MODALITES DE L'ESP	Nature du chargement Quantité admise au transport Cheminement défini Respect des mises en conformités

Risques généraux propre aux opérations de chargement par la pelle et de bennage	Mesures de prévention
Collision lors du chargement	Zone d'attente des semis au chargement Respect des consignes du site
Heurt et chute de matériaux	Personnes à pied interdit à proximité du chargement, interdiction de sortir de la cabine pendant le chargement. En cas de panne prévenir le correspondant de site Ne pas passer le godet au-dessus de la cabine.
Renversement lors du bennage	Le tracteur et la benne doivent être alignés avant la manœuvre.

	<p>Ne pas benner en devers. Validation commune de la zone de bennage par le correspondant du site Si risque de renversement ou désaccord des parties, aménager la zone. PORT DE LA CEINTURE OBLIGATOIRE Veillez à la bonne répartition du chargement avant bennage.</p>
--	--

Prêt exceptionnel de matériel

Le prêt de matériel est exceptionnel, et est défini dans une analyse spécifique en cas de besoin.
 Il fait l'objet d'une autorisation écrite devant être annexé au plan de prévention.

Liste des documents présentés par Bérengier Dépollution		
	Oui	Non
Extrait du règlement intérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politique prévention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consigne de sécurité générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consignes de sécurité particulières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etude de sécurité pyrotechnique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Précisez : Véhicules		
Consignes sécurité ADR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conduite à tenir en cas d'accident	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres Documents :		

Nom et visa du responsable Bérengier Dépollution	Nom et visa du responsable EE :
	<p>M. HACHE Alain</p> <p>GARANDEAU FRERES SAS au capital de 1 313 940 € Siège Social : Champblanc 16370 CHEVRES-RICHEMONT Siret 775 563 273 00017 APE 4679 A Tél. 05 45 83 24 11</p>

Nom Chauffeur de l'entreprise extérieure	Visa chauffeur



En cas d'accident

Appelez le sauveteur secouriste du travail qui, après avoir examiné la victime, vous demandera d'appeler les secours.

Téléphonez au :

18

Pompiers

112

Centre d'appels secours

15

Samu

et dites...

1 Ici chantier

À (commune ou arrondissement)

N° Rue

En face de

Téléphone

2 Précisez la nature de l'accident

Par exemple : éboulement, asphyxie, chute...

Précisez la position du blessé et s'il y a nécessité de dégagement.

Par exemple : le blessé est sur le toit, il est au sol ou dans une fouille...

3 Signalez le nombre de blessés et leur état

Par exemple : trois ouvriers blessés dont un saigne et un ne parle pas.

4 Décrivez l'intervention du secouriste

Par exemple : premiers soins, bouche-à-bouche...

5 Fixez un point de rendez-vous

Et envoyez quelqu'un à ce point pour guider les secours.

6 Faites répéter le message

Ne raccrochez jamais le premier.

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL : une liste **à jour** mentionnant leur **nom** doit être affichée sur le chantier. Les sauveteurs secouristes du travail sont reconnaissables au logo placé sur leur casque et sur leur tenue de travail



OPPBTP



preventionbtp.fr



